

Le 5 février 2008

Chez Johnson & Johnson Inc., la sécurité des enfants canadiens est notre principale priorité. Depuis plus de 100 ans, la société Johnson & Johnson Consumer Companies est connue comme un partenaire de confiance en soins de la santé, et nous accordons une grande valeur à la confiance que les parents nous témoignent.

Johnson & Johnson Inc. respecte en tous points le règlement de Santé Canada pour les ingrédients de tous nos produits vendus au Canada. Les formules de nos produits sont conformes aux exigences que Santé Canada impose sur les ingrédients, voire même les dépassent.

Les phtalates sont une famille d'ingrédients utilisés dans un grand nombre de produits d'usage courant. La société Johnson & Johnson Consumer Companies emploie un des nombreux phtalates — le phtalate de diéthyle — dans certains de ses produits d'hygiène personnelle, à titre de composante de leur parfum. Le comité d'experts du *Cosmetic Ingredient Review* (CIR), comité indépendant sans but lucratif de scientifiques et de médecins qui évaluent l'innocuité des ingrédients des produits d'hygiène personnelle aux É.-U., et le Comité scientifique des produits de consommation, organisme qui conseille l'Union européenne sur les questions relatives à la sécurité des produits cosmétiques, ont déterminé que le phtalate de diéthyle est sûr tel qu'employé. Le phtalate de diéthyle a fait l'objet d'études approfondies et n'est pas lié à une toxicité pour la reproduction ni à une perturbation du système endocrinien.

Pour toutes vos questions, veuillez contacter Johnson & Johnson Inc. au 1-866-565-2229 ou Karen Brown de l'Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums, au 905-890-5161 poste 249.